

Histoire religieuse en Piémont cévenol

La France connaît au XVI^e siècle une fracture religieuse : la grande majorité du pays reste fidèle au catholicisme, tandis qu'une importante minorité rejoint la Réforme. Le principe de la coexistence de deux confessions dans le Royaume se révèle inapplicable. La guerre ne peut être évitée, signe de l'échec de la tolérance civile.

Huit guerres vont se succéder sur une durée de 36 ans, entrecoupées de périodes de paix fragile. Elles s'achèvent avec l'Édit de Nantes (30 avril 1598) qui instaure une tolérance civile limitée. La dualité confessionnelle établie en France en 1598 sera peu à peu érodée jusqu'à la révocation de l'Édit en 1685.

Après l'Inquisition, qui commence dans la région en 1204 et la croisade contre les Albigeois, les gens du piémont ne sont que de tièdes catholiques. L'excommunication de Philippe Le Bel par le Pape Boniface VIII en 1303, les procès des Templiers et le comportement des papes d'Avignon renforcent leur hostilité envers la hiérarchie de l'église catholique. Aussi quand à partir de 1532, se répand dans la région la doctrine de Luther, et vingt ans après celle de Jean Calvin, les Cévenols s'investissent pleinement. Dans leur quasi-unanimité, ils embrassent ce que l'histoire a appelé "la Réforme".

La Réforme et les guerres de religion : 1562 - 1598

Des deux églises de Sauve, la paroisse du titre de Saint-Jean, sur une hauteur de la ville et l'abbaye Saint-Pierre, bâtie en des lieux moins élevés. Les deux églises sont ruinées pendant les guerres de religion du XVI^e siècle et seule l'abbaye a été reconstruite.

Les Protestants sont persécutés, parfois brûlés vif en 1551. Alors les réformés s'organisent et la lutte s'engage sauvage et sans merci.

Dès 1556, Sauve se positionne presque totalement pour la Réforme, comme la grande majorité de villages des Cévennes et du piémont. La position et les fortifications de Sauve en font aussitôt une place d'armes pour les Huguenots.

Le comte de Villars reprend la ville en 1560 et abat toutes les tours, sauf la tour de Mole.

L'année suivante, les religionnaires reprennent la ville de Sauve. Ils chassent ou tuent les Catholiques qui restaient.

Après 1562, le culte catholique est interrompu dans la majeure partie des villages du piémont.

Quelques années plus tard, en 1570, la baronnie de Sauve est détachée de l'Evêché de Montpellier et acquise par Simon Fize, secrétaire des finances du Roi Charles IX.

La violence qui s'est déchaînée contre eux pousse de nombreux réformés à abjurer ou à s'enfuir dans les pays du "Refuge" : Genève, la Suisse, les Pays-Bas ou l'Angleterre. Mais, dans l'Ouest et le Midi, les combats reprennent.

Nîmes et Montauban refusent des garnisons royales. Le 6 juillet 1573 et le roi accorde aux huguenots un édit de pacification, l'édit de Boulogne moins avantageux que le précédent. Les protestants conservent la liberté de conscience mais n'obtiennent la liberté du culte que dans trois villes : La Rochelle, Nîmes et Montauban.

L'Édit de Nantes : 1589 - 1685

Le 13 avril 1598, le roi de France Henri IV signe un Édith de tolérance, connu sous le nom d'Édith de Nantes. Ce texte reconnaît la liberté de culte aux protestants, selon plusieurs limites et leur concède deux principaux "brevets" : un nombre important de places de sûreté en garantie (environ 150 villes et villages) et une indemnité annuelle à verser par les finances royales.

Jusqu'à sa révocation en 1685 par Louis XIV, la couronne de France n'aura de cesse d'affaiblir le parti huguenot et de reprendre les places fortes protestantes.

Les dernières guerres de religion (1620-1629)

Sous Louis XIII, les protestants se révoltent à nouveau contre le roi. Après leur défaite, ils perdent leurs assemblées politiques et leurs places de sûreté : ils ne dépendent plus alors que du bon vouloir du roi.



Pendant cette période, cependant, les Cévennes et le piémont sont la cible des armées du roi. En 1629, **1 L'édit de Nantes : Archives nationales (France), J//943/2 ou AE/II/763**

Alès tombe aux mains de Louis XIII, après 9 jours de siège. Louis XIII, accompagné de Richelieu proclame la Paix d'Alais. Cet édit a été signé par le roi au camp de Lédignan.

D'une part, l'édit d'Alès supprime le privilège des assemblées politiques et des places de sûreté protestantes. D'autre part, l'édit de Nîmes confirme la liberté de culte établie par l'édit de Nantes, tout en restaurant la liberté de culte des catholiques dans les territoires jusque là réservés au culte protestant.

Pourtant en 1674, le nombre de catholiques est toujours très faible dans le midi.

La révocation

Après la Révocation de l'édit de Nantes en 1685, les temples sont détruits et l'exercice de la religion réformée est interdit. Mais des laïcs, prédicants puis prophètes, prennent la

relève des pasteurs exilés. Face à une répression impitoyable dans le Languedoc, les prophètes, d'abord pacifistes, appellent à la révolte.

Confrontés aux dragonnades, les protestants, majoritaires dans les Cévennes, ont abjuré en masse. À la Révocation, les derniers temples sont détruits et les pasteurs quittent la France. Mais la plupart de ceux qu'on appelle « les nouveaux convertis » tentent de limiter la pratique catholique devenue obligatoire.

Commence alors une période de clandestinité. Ceux qui ont pu éviter d'abjurer et les autres se réunissent en secret par petits groupes, dans des lieux isolés pour célébrer le culte interdit. Ces assemblées clandestines sont animées par des « prédicants » qui prêchent et parfois administrent la Cène. Les plus célèbres sont François Vivent et Claude Brousson.

Nicolas Lamoignon de Basville, intendant du roi en Languedoc de 1685 à 1718, fait traquer les assemblées clandestines. Les prédicants sont exécutés, les fidèles emprisonnés ou envoyés aux galères ou parfois massacrés.

Le prophétisme

Les prédicants sont éliminés les uns après les autres, en 1699, Roman, le dernier prédicant, est capturé mais il parvient à fuir en Suisse. La prédication prend alors une nouvelle forme : l'inspiration prophétique. Le mouvement prophétique, né en Dauphiné et en Vivarais, gagne les Cévennes en 1700.

« Repentez-vous, n'allez plus à la messe, renoncez à l'idolâtrie » tels sont les mots d'ordre de ces prophètes qui annoncent la destruction prochaine de la Bête de l'Apocalypse, c'est-à-dire de l'Église romaine. Mêlée de larmes et tremblements, la parole prophétique est dite par des femmes, des enfants, des petits artisans, des paysans.

Les notables des villes se tiennent à l'écart, méfiants devant cette explosion charismatique anarchique. De même les pasteurs du Refuge, sauf Jurieu.

Les Camisards

Les camisards (de l'occitan "camisa", chemise) sont ces huguenots qui se rebellèrent entre 1702 et 1705 contre le roi Louis XIV. Ils étaient appelés ainsi en raison des chemises blanches qu'ils portaient au-dessus de leurs armures durant leurs attaques nocturnes.

La révolte est portée par un "réveil religieux", alimenté par les prophéties des "inspirés", tel Abraham Mazel.

Le 22 juillet 1702, Abraham Mazel est "visité" par "l'esprit de prophétie". Il reçoit l'ordre de "chasser les bœufs noirs du jardin", les "bœufs noirs" étant les prêtres de l'église catholique. Il décide donc de libérer les protestants prisonniers de l'abbé du Chayla au Pont de

Le Psaume des Camisards :

Avant de marcher à l'ennemi, ils mettaient genou en terre et entonnaient le psaume 68, le psaume des batailles :

« Que Dieu se montre seulement
Et l'on verra dans un moment
Abandonner la place ;
Le camp des ennemis épars,
Epouvanté, de toutes parts
Fuira devant sa face.

On verra tout ce camp s'enfuir
Comme l'on voit s'évanouir
Une épaisse fumée ;
Comme la cire fond au feu
Ainsi des méchants devant Dieu
La force est consumée ».

Montvert. Celui-ci est tué alors qu'il tente de s'enfuir, le 24 juillet 1702 au cours de la libération par la force des prisonniers.

Menés par des chefs dont principalement Jean Cavalier, les camisards pratiquent contre les troupes royales des actions de guérilla à partir de leurs refuges dans les Cévennes. Des églises catholiques sont incendiées et des prêtres tués ou forcés à fuir.

Avec l'aval du pape Clément XI, qui excommunie les camisards, les soldats du roi dirigés par le maréchal de Montrevel rasèrent plus de 450 villages, tuant parfois tous leurs habitants.

Par note du 23 juillet 1703, on apprend que plus de 40 prêtres ont été égorgés dans les environs de Sauve.

La méthode forte de la répression est sans résultat. Alors que la France était engagée dans la guerre de Succession d'Espagne (1701-1714), les camisards parviennent à enrôler jusqu'à 20 000 soldats.

En janvier 1704, Cavalier qui venait d'être repoussé à Vic se présente devant Sauve qui lui ferme ses portes. Les camisards reparaissent le mois d'après ravageant, et brûlant les environs. En 1704, le nouveau commandant des forces royales, le maréchal de Villars, partisan de l'apaisement, rencontre Cavalier et parvient à composer avec lui.

L'insurrection se poursuit toutefois. La majorité des camisards refusent les propositions de l'autorité royale et demandent la restauration complète de leurs droits garantis par l'édit de Nantes.

La lutte est alors menée par d'autres chefs : le berger Pierre Laporte, dit Rolland, qui est tué en 1704, ou l'ancien soldat Ravenel, mort exécuté. La guerre connaît un regain dans le Vivarais en 1709 et 1710 jusqu'à l'arrestation, sur trahison, et l'exécution du prophète Abraham Mazel.

Les Synodes du Désert

Pendant toute la période où l'exercice de la religion protestante est interdit en France, des cultes clandestins (ou assemblées du Désert) ont lieu dans de nombreuses régions, surtout méridionales. Des synodes clandestins se tiennent régulièrement, réunissant pasteurs et laïcs, tout d'abord au niveau provincial. A partir de 1726, des synodes dits nationaux ne réunissent en fait que les délégués de quelques provinces. Ils restaurent la discipline des Églises réformées et donnent un coup d'arrêt au prophétisme.

En 1744 a lieu le quatrième synode national à Lédignan. Pour la première fois viennent des députés de Saintonge, Poitou et Normandie. Antoine Court, établi à Lausanne, revient pour ce synode. Le modérateur est le pasteur Michel Viala qui est à l'œuvre dans le Comté de Foix, le Montalbanais et le Poitou.

En 1758 a lieu le septième synode national, en Cévennes, dont le modérateur est Paul Rabaut (1718-1794). Il réunit 14 pasteurs et 12 anciens et adresse une requête au roi

En 1763 a lieu le huitième et dernier synode national du désert dans le Bas-Languedoc, avec Paul Rabaut comme modérateur. Ce synode cherche à promouvoir l'union des Églises réformées et la solidarité entre elles. Il rétablit des ministres itinérants pour les provinces qui ne peuvent tenir des assemblées régulièrement.

La Révolution et la fin de la clandestinité

La Révolution a, en 1791, répondu aux aspirations communes des Protestants. Ils se voient accorder l'égalité civile, la liberté de conscience et la liberté de culte

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 leur accorde la liberté de conscience et la Constitution de 1791 la liberté de culte.

L'attitude des Protestants au cours des années révolutionnaires ne présente pas une image cohérente. Ceux-ci ont réagi de façon plutôt individuelle face au phénomène révolutionnaire. De nombreux Protestants ont participé aux Assemblées révolutionnaires, mais il n'y a pas eu de « groupe protestant ».

Sous la Terreur, le phénomène de déchristianisation (septembre 1793 à juillet 1794) n'a pas affecté en profondeur le monde protestant, quoique le culte ait été presque partout suspendu. Mais il s'agit en fait pour la plupart des pasteurs d'une cessation temporaire d'activité. Après la chute de Robespierre, le 9 Thermidor, an II (27 juillet 1794) on assiste à la réouverture des temples et la liberté des cultes est proclamée.

En outre, de nombreux huguenots vont bénéficier de l'Édit royal du 15 décembre 1790 accordant la nationalité française à toute personne exilée pour cause de religion.

Au début du XXème siècle, persistent toutefois des positionnements qui témoignent que tout n'est pas oublié et qu'il y a encore à faire pour que soit accepté pleinement les différences culturelles de chacun.

Biographie

Jean Cavalier est né le 28 novembre 1681 à Ribaute (canton d'Anduze). Fils d'Antoine Cavalier et d'Élisabeth Granier, il est "goujat" (valet) de ferme de son oncle Lacombe de Vézénobres, puis mitron à Anduze. En 1701, repéré dans des assemblées protestantes interdites, il part pour Genève. Il en revient en 1702, et après le meurtre de l'abbé du Chayla rejoint dans les Cévennes le groupe des insurgés avec quelques jeunes gens de la plaine ; il redescend et de coup de mains en coups de mains, sa troupe s'équipe, s'aguerrit et s'agrandit.

Seul ou en association avec Rolland, il dévaste les villages catholiques et brûle les églises. Il n'hésite pas à attaquer les troupes royales, leur imposant parfois de cuisantes défaites comme celle du Mas de Cauvi, aux portes d'Alès, en décembre 1702, ou celle du Devois de Martignargues, près de Vézénobre, en mars 1704. Cependant, en avril 1704, sa troupe est durement défaite à Nages, ses "magasins" d'Euzet découverts et pillés. Il entame alors des négociations avec le maréchal de Villars, dépose les armes et part avec une poignée de fidèles.

Il rejoint Genève et se met au service du duc de Savoie qui lui donne une charge de colonel. En 1706 il commande un régiment de l'armée anglo-portugaise composé en partie de camisards et de réfugiés (un de ses buts était de rejoindre les Cévennes en passant par la Catalogne), mais cette armée est défaite à Almansa, où il est grièvement blessé.

En demi-solde, il fait la navette entre l'Angleterre et la Hollande jusqu'en 1710, et à partir de cette date vit en Irlande de la petite pension qu'il a obtenue. En 1735 il est promu général de brigade, puis en 1738 lieutenant-gouverneur de l'île de Jersey. Il meurt à Chelsea le 17 mai 1740 et est enterré dans le cimetière de ce faubourg ouest de Londres (et non pas à Dublin dans le cimetière réservé aux réfugiés français).



À Cardet, subsiste le temple datant du XVII^{ème} siècle qui n'a pas été détruit à la Révocation, étant devenu église catholique à cette date (1685). Les parents de Jean Cavalier s'y marièrent, et lui-même y fut baptisé.

Texte rédigé à partir des archives départementales par Olivier OURADOU du Service Culturel du Conseil Général du Gard et Julie PELAT, chargée de mission pour la mise en œuvre et la réalisation du Plan Patrimoine par la Communauté de communes COUTACH VIDOURLE